

La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

MAI
2021

N°383

Mai, le temps du renouveau



PAGE 2

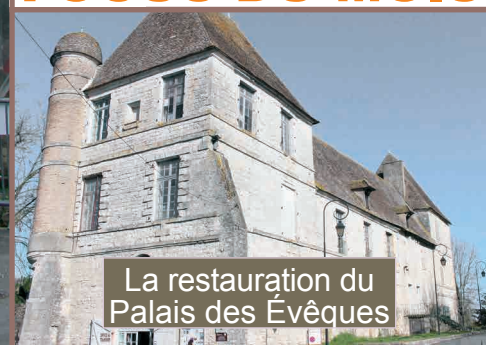


PAGE 7

QUOI FAIRE EN CE MOIS DE MAI

- Exposition : Un demi-siècle de kermesses à Issigeac
- Artisans, artistes et créateurs : Coin de créateurs

FOCUS DU MOIS



La restauration du
Palais des Evêques

Jean-Claude CASTAGNER Maire d'Issigeac

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

"Je peux vous assurer que l'avenir de notre centre médical est la préoccupation majeure des élus..."

Je commence ce mot avec une bonne nouvelle : la communauté de communes a obtenu la labellisation « France Services ». Un espace sur la commune d'Eymet avec une antenne sur Issigeac sera dédié à l'accompagnement administratif des habitants du territoire. Un point France services est un lieu dans lequel vous pouvez être accompagnés dans vos démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie ... Bien souvent les administrations fonctionnent désormais par Internet. Alors les animatrices du point France services peuvent vous aider à faire le lien, à créer un mail, vous mettre à disposition un ordinateur et vous aider à remplir vos déclarations...N'hésitez pas à contacter les deux animatrices Nathalie Phelippeau et Nathalie Baj qui interviendront chaque lundi à la Maison des services à Issigeac (voir affiche en dernière page).

Je tiens à aborder un sujet beaucoup moins positif qui préoccupe tout le monde : la désertification médicale de nos territoires ruraux. Nous sommes dans un département touché par ce problème, d'autant plus que le Périgord est marqué par le vieillissement de sa population et par le fait que 40% des médecins ont plus de 60 ans, ce qui risque d'aggraver la situation. Relativement épargné jusqu'à présent, le territoire issigeacois va être confronté au départ à la retraite d'un médecin à l'automne et du dentiste l'année prochaine.



La municipalité d'Issigeac et les propriétaires du centre médical (2 médecins et le dentiste) ont exprimé la même volonté de trouver un accord afin que le bâtiment reste un lieu dédié aux services de santé. Je vais soumettre à l'avis du conseil municipal l'autorisation de procéder à l'acquisition du bâtiment afin de maintenir et développer des conditions d'accueil favorables pour l'installation d'un nouveau médecin et autres professionnels de santé.

Néanmoins, les difficultés rencontrées actuellement sont les mêmes que partout en milieu rural : absence de médecin intéressé... Le nombre de demandes est bien supérieur à celui des candidatures pour s'installer... Je peux vous assurer que l'avenir de notre centre médical est la préoccupation majeure des élus et que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour gérer cette situation. Nous avons pris contact avec les services de l'Etat et l'Agence régionale de santé ; ce sera l'action prioritaire du chef de projet recruté ce mois-ci dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

En ces périodes électorales, j'ai l'intention d'écrire une lettre à nos responsables politiques pour décrire notre situation qui est un nouveau cas de désertification médicale en milieu rural et de transfert de charges financières sur des collectivités de petite taille aux faibles ressources. Le sujet sera abordé durant la prochaine conférence des maires de la communauté de communes, c'est un enjeu d'aménagement du territoire.

Je souhaite que vous ne diffusiez que des informations et commentaires qui soient fondés, en particulier sur les réseaux sociaux, car cela ne contribuerait qu'à aggraver la situation. Je me tiens à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions, avec l'espoir d'écouter vos propositions plus que des critiques faciles et stériles... La gazette est un moyen de vous informer de l'avancée de nos actions.

La Petite Gazette N°383 Mai 2021

Responsable de la publication : Jean-Claude Castagner
Conception et mise en page : Guy Vantomme / Bernadette Dumont
Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme
Relecture : Françoise Marvier / Bernadette Dumont / Odile Vantomme
Impression : Jean-Jacques Nouaille
Contact : gazette@issigeac.info
Retrouvez la Gazette au format PDF sur les sites : www.issigeac.info et www.plaisance24.com

©

Prochaine Gazette

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le 20 mai pour le prochain numéro.
Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des maires ne seront pas publiés.
Merci de votre compréhension.

Concernant la collecte des déchets, le porte à porte est arrêté et vous devez désormais apporter vos sacs poubelles aux bornes d'apport volontaire. A Issigeac, elles sont réparties sur 5 sites : >>>



SOMMAIRE

Édito.....	2-3
Échos de nos communes.....	3-4-5-6
OTPSP.....	7
Focus (Réhabilitation du Palais des Évêques).....	8-9
Vie associative / Nouvelles installations.....	10
CCPSP.....	11
Médiathèque.....	12-13
Infos pratiques.....	14
Les services.....	15

■ ÉDITO

>>> Parking de la lune (après le centre médical) ; parking Marguerite (2 sites) ; tour de ville (face à la rue Croix de l'orme) ; et à l'entrée de la déchèterie (route de Villeréal). Sur le site de la déchèterie se situera un grand container pour les cartons (il n'y aura plus de collecte communale). Un plan situant ces différents lieux de PAV est disponible sur le site Issigeac.info.

Lors du vote du budget, nous avons voté nos taux de fiscalité communale sans augmentation. La taxe d'habitation a disparu parmi nos recettes, elle a été compensée par une partie de la taxe sur le foncier bâti qui était versé au département et la présentation de votre feuille d'impôts sera différente des précédentes. Pour la compréhension des sommes affichées, je confirme que les taux de la part communale d'Issigeac n'ont pas été modifiés par rapport aux années précédentes.

La cérémonie du 8 mai se déroulera en tenant compte des contraintes sanitaires : rassemblement à 11h45 devant le château.

Les travaux du palais des évêques ont débuté. Le focus en pages intérieures est consacré à ce bâtiment majeur de notre cité et du pays issigeacois.

Les deux premiers samedis du mois étant des jours fériés, la matinée citoyenne aura lieu le 15 mai. Une intervention est prévue sur les espaces publics du secteur de la Loge du Prévôt.

Jean Claude Castagner

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

BARDOU

VOTE DU BUDGET

Le budget a été voté avec les modifications engagées par l'État concernant les recettes fiscales.

Plus de ligne taxe d'habitation.

Suppression de la part départementale de la taxe foncière.

Mise à niveau de la part communale de la taxe foncière (bâti) dont le taux est désormais de 29,17 %.

La suppression de la part départementale de la taxe foncière sera compensée par un reversement par l'État de la TVA au département.

Ces modifications n'entraînent pas de changement sur la somme versée à la commune par rapport à l'année précédente.

Ces modifications se retrouveront à l'identique sur votre feuille d'impôts.

Il a été voté également en investissement l'isolation du logement communal et de la mairie ainsi que l'opération adressage.

ORDURES MÉNAGÈRES

La mise en place du PAV (Point d'apport volontaire) est terminée. Un aménagement paysager sera effectué. A vous de porter vos déchets dans ces bornes en respectant la propreté des lieux. Le container du cimetière est supprimé. Chacun devra mettre ses déchets dans les bornes.

Grand Merci à Nicole Monzie pour avoir vendu à la commune pour l'euro symbolique le terrain nécessaire à cet aménagement.



TRAVAUX CITOYENS

La cave de la mairie a été nettoyée ainsi que les abords de la « pêcherie » du château et de la mare « réserve d'eau incendie ». Merci aux courageux volontaires.

D'autres opérations nous attendent. On vous en informera.

BOISSE

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CENTRE BOURG

Compte tenu de la situation actuelle dû à la COVID, il n'est plus prévu de réaliser une réunion d'information pour expliquer aux habitants la teneur des travaux.

Planning prévisionnel des travaux concernés,

- À compter de la fin avril, début mai, la société COLAS, mandataire des travaux démarre la réfection totale du réseau d'eau pluviale.
- De fin mai à mi-juillet l'entreprise ALLEZ et compagnie procèdera à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, réseau Orange, fourreaux pour fibre...)

De mi-juillet à fin août les sociétés sont en congés.

Reprise des travaux d'aménagement début septembre, jusqu'à la fin de l'année 2021.

ISSIGEAC

URBANISME

Déclarations préalables de travaux

DP 02421221S0009 SMD3 - Implantation de conteneurs pour la collecte en apport volontaire des déchets

DP 02421221S0008 ROUBAUD Josiane - Création d'un garage - Piscine et changement de la porte d'un garage existant

PERMANENCES POUR L'ADRESSAGE

Comme nous vous l'annoncions dans la gazette d'avril, Eric DUBOIS et Chantal LETOURNEUR, membres de la commission d'adressage pour la commune d'ISSIGEAC, se tiendront à votre disposition, salle du conseil municipal, les :

- lundi 17 mai de 9h30 à 11h30
- mardi 18 mai de 14h00 à 16h30
- vendredi 28 mai de 9h00 à 11h30

Cet adressage concerne en particulier toutes les zones extérieures au centre bourg d'ISSIGEAC qui n'avaient pas encore été nommées.

Nous serons en mesure de répondre à vos questions concernant les choix faits pour la nominations des voies, le type de numérotation adoptée (métrique ou classique), et le libellé de votre future adresse.

>>>

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

>>> Issigeac (suite)

DISTRIBUTION DE COMPOST

En prévision de vos bacs fleuris et de votre potager : Une distribution de compost est organisée le lundi 10 Mai 2021 à 14h30 au parking Marguerite.

MONMADALÈS

INFOS COMMUNALES

La dépose du dernier câble électrique aérien du Bourg est effective depuis ce début du mois d'avril 2021.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La mise en place, par le SMD3, des nouveaux bacs du point d'apport volontaire en sortie du Bourg vers Les Montets, est prévue le lundi 26 avril prochain. En conséquence les derniers ramassages en porte à porte seront réalisés semaine 17.

RANDO DÉCHETS

Le samedi 17 avril 2021 nous avons organisé la première rando déchets sur notre commune.

Plus de 25 personnes, dont de nombreux enfants, se sont retrouvées dès 9h devant la Mairie puis réparties en trois groupes pour cheminer le long de nos routes et chemins afin de ramasser les trop nombreux déchets présents. Malheureusement cette collecte a été fructueuse avec papiers, plastiques, canettes, bouteilles, pare-chocs de voiture, polystyrène.....

Merci à Cathy d'avoir porté cette initiative au Conseil Municipal et rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition de cette randonnée vertueuse.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021

L'objet principal de ce Conseil Communautaire était le vote du budget primitif 2021 de la CCPSP.

Partie intégrante de ce budget il a été acté et voté une augmentation de 5% des taxes communautaires pour le foncier bâti, le foncier non bâti et la CFE additionnelle.

La situation financière de notre Communauté de Communes étant très contrainte, cette augmentation était inévitable et ce rattrapage devrait se poursuivre tout au long de cette mandature.

Un autre point sensible était à l'ordre du jour, à savoir, à la demande du SMD3, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères celle-ci passant de 10,31% à 11,84% soit une augmentation de 14,84%.

Ainsi, après une hausse de 7,28% en 2020 il nous est demandé une nouvelle hausse de 14,84% en 2021 soit sur deux ans une hausse cumulée de 23,20%.

Je me suis très fermement opposé à cette nouvelle augmentation à mon sens injustifiée et injustifiable ; À l'issue du vote, 11 conseillers communautaires ont exprimé leur désaccord par leur vote négatif, 4 se sont abstenus et 24 ont voté pour.

Cette situation, de dérive financière incontrôlée, ne saurait perdurer ; à vos côtés nous resterons particulièrement vigilants sur ce sujet et nous vous rendrons compte régulièrement de nos actions.

Votre Maire, Serge TABOURET

MONSAGUEL

SALLE DES FÊTES

Le Cabinet Triode Architecte est au travail pour la salle des fêtes.



Le dessinateur projeteur pose avec Monsieur le Maire et ses Adjointes à l'occasion du lancement de la rénovation énergétique.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du dernier conseil municipal, le budget communal a été voté et les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration, ont été adoptées.

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se construit et Monsaguel a participé à la première réunion de pré-zonage.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai prochain se tiendra une cérémonie, autour du monument aux morts à 11h15, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

On peut s'inscrire sur les listes électorales les jours d'ouverture de la Mairie. Sinon, une dernière permanence avant les prochaines élections sera assurée le vendredi 14 mai en Mairie de 10h à 12h pour s'y inscrire.

MONTAUT

ORDURES MÉNAGÈRES

Comme le SMD3 a dû vous en informer, le ramassage en porte à porte s'est arrêté la dernière semaine d'avril. Un dernier ramassage pour le recyclable aura lieu le mercredi 5 mai. Ne connaissant pas la date du changement de mode de collecte le mois dernier, nous n'avons pu vous en informer.

L'installation du PAV (Point d'Apport Volontaire), à Montaut, est situé près de la mairie. Vous pourrez y déposer vos sacs noirs, le recyclable, les cartons, ainsi que le verre. Sachez que vous n'êtes pas obligés de vous rendre obligatoirement au PAV de votre commune. Tous les PAV du Bergeracois sont accessibles avec votre badge. Suivant où vous habitez et où vous vous rendez, vous pouvez utiliser un PAV situé à St Aubin, à Faux, à Issigeac, etc...

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

Le but est de ne pas se déplacer uniquement pour aller jeter vos poubelles mais d'en faire un trajet pertinent (en allant faire vos courses, par exemple). Un peu de changement dans nos habitudes, mais rien d'insurmontable !

Si vous n'avez pas encore reçu votre badge (qui vous donne également accès à la déchèterie), faites-en la demande au SMD3. Quoi qu'il en soit, jusqu'en Septembre, toutes les bornes sont libres d'accès (même si vous n'avez pas encore le badge).

Pour plus d'informations sur la collecte des déchets, nous vous invitons à consulter la rubrique Focus de la Petite Gazette d'Avril 2021.

PLAISANCE

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Madame Marie-Louise BEREAU est décédée le 12 avril 2021, elle était domiciliée au lieu-dit « Les Valences ». Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Monsieur Pascal THOMASSIN est décédé accidentellement le 27 avril 2021, il était domicilié au lieu-dit « La Pouge ». Toutes nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants, sa maman, ses sœurs, sa famille et à ses proches.

MODIFICATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La dernière collecte en porte à porte a été faite le 30 avril 2021.

Désormais il faut se rendre aux Points d'Apport Volontaire.

Pour PLAISANCE, les PAV ont été installés :

- À la mairie,
- Route de l'ancienne gare à Falguyrat,
- Voie communale 201 à Mandacou :
 - Près du chemin de Marquant,
 - Entre Peyregrand et la route de ST CAPRAISE D'EYMET.

Vous pouvez également utiliser les PAV des communes environnantes.

Les bornes pour les ordures ménagères (sacs noirs) seront en accès libre jusqu'à fin septembre 2021.

Ensuite il faudra avoir la carte "usagers" qui sert également pour les déchèteries.

Pour vous la procurer et pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le SMD3 au 09 71 00 84 24 ou par mail service.usagers@smd3.fr.

CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2021

En raison des dispositions contenues dans le décret du 16 octobre 2020 fixant les règles sanitaires, les cérémonies du 08 mai se dérouleront avec un nombre restreint de personnes (06).

Des fleurs seront déposées par les élus aux trois monuments aux morts :

- 10 H 15 : Mandacou,
- 10 H 30 : Falguyrat,
- 10 H 45 : Eyrenville.

ST AUBIN DE LANQUAIS

SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés, la mairie et l'agence postale communale seront fermées le vendredi 14 et le samedi 15 mai 2021.

BIBLIOTHÈQUE

Changement d'herbage réjouit les veaux

Changement de livres réjouit l'esprit

En mai lit ce qu'il te plaît

Nous vous informons que le fonds de livres proposé au point lecture a été renouvelé dans son intégralité. Venez le découvrir.

MESSE

Chapelle de Mons le vendredi 7 mai 2021 à 17 h 30

Eglise de Saint-Aubin de Lanquais le vendredi 21 mai à 17 h 30

ORDURES MÉNAGÈRES

Les bornes d'apport volontaire sont installées et il n'y a plus de ramassage en porte à porte. Les points sont situés

- au parking du cimetière avec colonne à verre,
- à Phénix avec colonne à verre,
- dans le bourg sans colonne à verre.

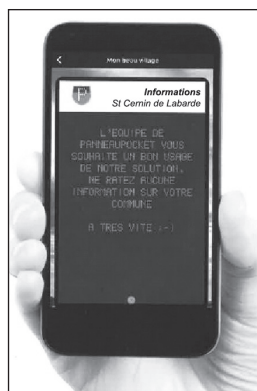
Le paiement effectif en redevance incitative débutera le 1er janvier 2022. Pour le reste de l'année 2021 vous pourrez vous familiariser avec le paiement « redevance incitative ». Vous ne recevrez qu'une facture pédagogique pour situer le montant de votre facturation.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Tous les habitants sont conviés à la célébration du 8 mai 1945 à 11 h 30 devant le monument aux morts. Selon la situation sanitaire, la cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

ST CERNIN DE LABARDE

PANNEAU POCKET



L'application PanneauPocket est à votre disposition. Application simple d'installation et d'utilisation, vous serez désormais alerté et informé des activités de votre commune.

Il vous suffit simplement de télécharger gratuitement l'application sur votre portable ou tablette avec Appstore ou Playstore. Aucune donnée n'est demandée ou conservée.

N'hésitez pas à en abuser

Téléchargement de l'application en quatre clics :

- 1 - **Ouvrez** l'application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou tablette
- 2 - **Écrivez** "PanneauPocket" dans la barre de recherche
- 3 - **Le logo** PanneauPocket apparaît en tête de liste
- 4 - **Cliquez** sur "Installer" ou "Obtenir".

>>>

ÉCHO DES COMMUNES

>>> St Cernin de Labarde (suite)

Une fois l'installation terminée, il ne vous reste plus qu'à rechercher le nom de votre commune dans la barre de recherche.

N'hésitez pas à cliquer sur le ♥ afin de recevoir les notifications de son actualité.

ST LÉON D'ISSIGEAC

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Monsieur le Maire et son conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. La cérémonie aura lieu le 8 mai à 11h30 au monument aux morts dans le respect de la réglementation en cours à cette date (nombre de personnes et distanciations).

ÉTATCIVIL

NAISSANCE

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons sur la commune un nouvel habitant : James, Michel DELEPLANQUE, est né le 8 avril à Bergerac.

L'équipe municipale félicite les heureux parents domiciliés "Le bourg" et leur souhaite beaucoup de bonheur.



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir de la première semaine de mai, il n'y aura plus de collecte des ordures ménagères en porte à porte ; les points d'apport volontaire seront fonctionnels.

RETRAIT DES POUBELLES AU CIMETIÈRE

Suite au nouveau règlement du ramassage des ordures ménagères, les poubelles qui étaient installées devant le cimetière sont supprimées. Nous vous demandons de bien vouloir récupérer tous vos déchets (pots et autres fleurs fanées) lors de vos passages au cimetière. Nous vous remercions de votre compréhension.

NETTOYAGE CITOYEN POUR MA COMMUNE

Une matinée citoyenne se déroulera le samedi 29 mai. Le rendez vous est fixé à 9h devant la mairie. Vous aurez besoin de bonnes chaussures, de gants, d'un gilet fluo (pour votre sécurité) et de votre bonne humeur !

ANNIVERSAIRE DE L'ÉPICERIE RENÉ DE BRUXELLES

Les 9 premier(e)s client(e)s qui ont reçus les 9 cadeaux à l'occasion du 9^{ème} anniversaire de l'épicerie en avril sont dans l'ordre :

Mao, Viviane, Edith, Christine, Sandra, Isabelle G., Caroline, Astrid et Isabelle H.

Le cadeau était un joli et grand "N'oeuf" en chocolat !... L'épicerie sera ouverte aux horaires habituels les samedis 1er et 8 mai ainsi que le jeudi de l'ascension le 13 mai.

ST PERDOUX

CONJONCTURE

Tandis que le confinement de la population se poursuit, le rythme des vaccinations s'accélère. Si une légère reprise de l'économie dans le secteur tertiaire semble se manifester, ce n'est pas encore le cas pour l'industrie et le bâtiment qui subissent des ruptures dans leurs approvisionnements essentiels. Souhaitons que les retards dans les livraisons n'engendreront pas de pénalités. N'oublions pas nos agriculteurs victimes de gels tardifs à répétition. Espérons pour eux que l'Etat jouera son rôle : comprendre et compenser cette calamité par une année "blanche" (comme la gelée...)

IMPÔTS LOCAUX

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation en ce qui concerne les taxes et impôts locaux par rapport à l'année 2020.

Budget 2021 :

Total du budget 258 696,31 euros ainsi répartis :

- Fonctionnement 191 206,66 euros
- Investissements 67 489,85 euros.

Un budget en équilibre avec un reste significatif qui permettra la rénovation des bâtiments communaux.

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES (C.C.P.S.P.)

Les impôts locaux relatifs à la Communauté vont subir une augmentation de 5 % qui nous paraît déraisonnable en cette période difficile quand bien même serait-elle justifiée. La taxe relative aux ordures ménagères va passer de 10,31 % à 11,84 %. Cette hausse de 1,53 % en fiscalité se traduira en réalité par une hausse pécuniaire de 12 à 13 % et servira de base à la taxe prélevée par le S.M.D.3 en 2022. Enfin, un bien faible investissement destiné à l'entretien de la voirie communale transférée à la C.C.P.S.P. a été voté à la majorité.

Compte tenu de ce qui précède, vous aurez compris pourquoi votre représentant local à la Communauté a voté contre ce budget primitif 2021.

CITATION

"Gardez le visage tourné vers le soleil et vous ne verrez plus les ombres." (Hellen MELLER)

SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

PARTICULIER

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES
ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

www.smd3.fr

Les nouveaux points d'apport volontaire s'installent dans nos communes. Les bornes dédiées aux sacs noirs sont actuellement en accès libre jusqu'à la date indiquée par affichage sur la trappe. Au delà de cette date, le contrôle d'accès sera activé et vous devrez impérativement être muni de votre badge d'accès personnel.

Si vous ne disposez pas d'un badge veuillez contacter le SMD3 au 09.71.00.84.24. (appel non surtaxé) / service.usager@smd3.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

PLAN LOCAL DE PROFESSIONNALISATION

Les Offices de Tourisme du #PAYSDEBERGERAC et la Délégation Générale du Grand Bergeracois se sont mobilisés pour vous accompagner dans le développement de vos compétences.

Les dernières dates proposées concernent des sorties sur la destination afin de découvrir l'offre et renseigner au mieux la clientèle accueillie dans le cadre de votre activité touristique.

À l'aube du déconfinement n'hésitez pas à vous y inscrire : <https://pro.pays-bergerac-tourisme.com/boostez-votre-activite/C3%A9/professionalisation/>



UN DEMI-SIÈCLE DE KERMESSE À ISSIGEAC EXPOSITION

Du 9 au 30 mai

Retrouvez les photos d'archives prises durant les kermesses à Issigeac de 1950 à 2000. Que de bons souvenirs...

Aux horaires d'ouverture du Bureau d'Information Touristique.

MARCHÉ AUX FLEURS

Le marché aux fleurs devait initialement avoir lieu le 2 mai mais a été annulé en raison du confinement national.

COIN DES CRÉATEURS

Depuis l'an passé, l'Office de Tourisme Portes Sud Périgord a créé un espace dédié aux artisans, artistes, créateurs, sur les Bureaux d'Information Touristique d'Issigeac et d'Eymet. « Ce coin des créateurs » permet à tous, qu'ils possèdent ou non une vitrine, de renforcer leur visibilité et de faire partager leur passion au plus grand nombre.

Trois artisans vont intégrer la boutique à la réouverture du bureau. Nous vous invitons à venir découvrir leurs créations



Plus d'information sur : <https://www.pays-bergerac-tourisme.com/fr/voir-faire/art-et-artisanat-dart>

LE CHÂTEAU POURPRE

Quatre ans après LA MARIEE NUE, roman policier bergeracois, son auteur Patrick Marty, est heureux de vous présenter le deuxième tome des enquêtes de Paulin et Rebeyrol, LE CHÂTEAU POURPRE. Il sera en dédicace : dimanche matin, 30 mai à la Salle du Château au Bureau d'Information Touristique d'ISSIGEAC



NOUVEAUX HORAIRES

À compter du 2 mai, le Bureau d'Information Touristique sera ouvert tous les jours.
Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h.

Les informations communiquées ci-dessus sont sous réserve de la levée du confinement au 2 mai.



LE PALAIS DES ÉVÊQUES

VALORISER LE PASSÉ POUR PRÉPARER NOTRE AVENIR

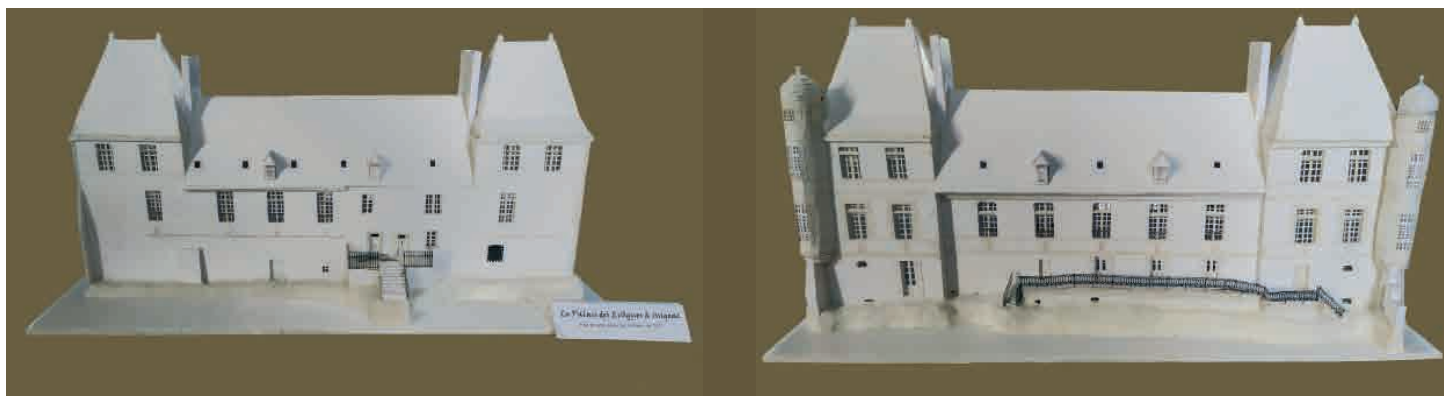
Depuis début mars 2021, des échafaudages encerclent la tour ouest du palais des Évêques. Cette installation marque le début des travaux de la première tranche de rénovation de l'édifice. Il en a bien besoin car ce magnifique patrimoine au cœur de notre village ne cesse de se détériorer. En 2015, la fermeture définitive au public de l'accès à la salle des fêtes et aux salles du deuxième étage, pour des mesures de sécurité, démontrait le degré de vétusté du bâtiment. Qu'il s'agisse de la toiture, des échauguettes (petites tourelles), des 77 baies vitrées ou ouvertures... de nombreux désordres structurels réclamaient une rénovation en profondeur du clos et du couvert.



LA RÉNOVATION DU PALAIS DES EVÊQUES, UN PROJET ANTICIPÉ

Depuis plus de trois ans, la municipalité élabore son projet de rénovation. Ainsi, après deux études réalisées par La Gare des Architectes sur l'étendue des désordres et la rénovation à prévoir, un dossier complet a été rédigé en collaboration avec les Bâtiments de France, l'édifice étant inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 5 octobre 1946. L'enveloppe financière a été estimée à 1 000 000 € HT. Des demandes de subventions auprès de la DRAC, de la Région et du Département ont été faites car le mince budget de la commune d'Issigeac ne peut en aucun cas pourvoir à une telle opération.

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir du lancement des travaux. Préservez le patrimoine architectural d'une commune, c'est aussi valoriser son passé et le préparer à l'avenir pour qu'il devienne un lieu de rencontre convivial et de culture.



Maquette après rénovation - Réalisée par une habitante d'Issigeac

PETIT HISTORIQUE ET ARCHITECTURE.

L'ancien Palais des Évêques est l'un des plus anciens édifices de la commune d'Issigeac.

Construit par François II de Salignac autour de 1680.

Il est probable que la construction de cette époque ait repris, du moins en partie, l'emplacement du château élevé par son aïeul, François Ier de Salignac, un siècle auparavant.

À la fin du XVIIIe siècle, l'Évescat (maison de l'évêché) entourait une grande cour fermée dont l'église constituait le côté Sud. Le côté Ouest, démoli au siècle dernier, contenait tous les attributs féodaux, prison, conciergerie, corps de logis crénelé abritant un porche d'entrée et timbré aux armes de l'évêque de Sarlat.

Aujourd'hui, le bâtiment se compose d'un unique et long corps axé Ouest-Est, parallèle à l'église, séparé par une place. À l'Est et à l'Ouest, deux gros pavillons de plan carré, couverts à quatre pans, encadrent le corps de logis principal.

Structure du bâtiment :

- un niveau de caves voûtées (à l'exception du pavillon Est),
- un demi-étage désigné sous le nom de « recette » et devant servir de lieu de stockage,
- un étage noble percé de hautes croisées,

- un étage de comble pour le corps de logis central.

Les deux pavillons possèdent un étage carré supplémentaire.

Les façades extérieures des pavillons. Celle du côté Nord, ainsi que les deux murs pignons Ouest et Est ont été privilégiés, à l'étage noble, par de grandes baies, contrairement à celle de la cour, beaucoup plus simple. Leurs angles extérieurs Nord-Ouest et Nord-Est accueillent deux échauguettes, permettant la communication verticale entre l'étage noble, l'étage carré et les combles.

La façade Nord donnait sur une terrasse occupant l'emplacement des anciens fossés de la ville. Quant au corps de logis, ses façades Nord et Sud sont simplement animées par deux bandeaux formés d'une simple moulure carrée, encadrant un étroit pan de mur ; entre les deux bandeaux, une croix saillante en relief s'inscrit dans chaque travée ;

Côté cour, un grand escalier extérieur, probablement de plan carré, distribuait les différents niveaux. Il a sans doute été détruit lors de la division en plusieurs lots (1801) et remplacé par une échelle de meunier. Cet escalier était légèrement décalé vers l'Est, et son emplacement se distingue encore par l'interruption des bandeaux et corniches, sur la façade Sud, au droit de l'entrée actuelle.



UN ESPACE UTILISÉ AU FIL DU TEMPS

Après avoir abrité les évêques de Sarlat et leur suite, le Palais a accompagné la vie du village.

À la révolution en 1791, l'édifice est vendu plusieurs fois. Il fut même divisé en trois lots (2 pour les pavillons, un pour le corps principal) à trois propriétaires différents. La terrasse a même fait l'objet d'un lot séparé. À la fin du 19ème siècle, le bâtiment devient communal pour y installer le presbytère, il abritera de même les services municipaux (corps central) et la justice de paix (à priori dans le Pavillon Est).

Attenant à la façade du Pavillon Ouest, un bâtiment avait été construit pour accueillir des activités administratives jusqu'à la moitié du XXe siècle. L'intérieur du corps principal est réaménagé pour recevoir les

services. Dans les années 40, les jeunes écoliers venaient s'y instruire.

En 1952, inauguration de la salle des fêtes occupant une partie du corps principal. En 1993, la petite bibliothèque prend place dans le logement du curé.

Phase 1

Pavillon et tourelle Ouest

Cette phase importante pour l'édifice, consiste en la restauration de la couverture, au remplacement de neuf menuiseries extérieures et la rénovation des autres baies. La charpente fera l'objet de renforcement ou de restauration. La tourelle sera stabilisée.

Une restauration générale des façades du pavillon et de la tourelle Ouest sera réalisée. Un plancher d'entretien au niveau de la charpente en comble sera créé. La démolition partielle de l'ancienne bibliothèque et le traitement des parties conservées rendront son aspect d'origine à cette façade.

Dans cette phase, l'ensemble des tuiles sera acheté en prévision des 2 phases suivantes.

Budget : 411 961,74 €HT

- État : 164 784,70 €HT
- Région : 100 000.00 €HT
- Conseil Départemental : 120 000.00 €HT
- Commune : 27 177.04 €HT

Phase 3

Pavillon et tourelle Est

Le remplacement de neuf menuiseries est prévu ainsi que la restauration des autres ouvertures et volets extérieurs sur les croisées du 1er et 2nd niveau. La réfection des toitures pour la tourelle et le pavillon permettra la mise hors d'eau de cette partie de l'édifice. Au niveau 1 et 2, réouverture des baies murées datant du 17^{ème} siècle.

Phase 2

Corps principal

Concernant le bâti, les façades Nord et Sud seront restaurées. Pour la partie couverture, une réfection des versants est prévue.

Des tabatières (petites ouvertures sous toit) sur les versants Nord et Sud seront créées pour améliorer la luminosité et la ventilation. Certaines menuiseries extérieures des façades Nord et Sud seront remplacées alors que d'autres feront l'objet de restauration ainsi que les volets.

Des ouvertures modernes créées en rez-de-chaussée et en cave seront rebouchées. D'autres ouvertures présentes à l'origine de l'édifice seront rouvertes.

Un réseau d'évacuation des Eaux Pluviales pour l'ensemble de l'édifice sera aménagé.

DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 3 PHASES RESTAURATION DU CLOS-COUVERT

L'ensemble des travaux devrait durer 18 mois.



**L'AVENIR DU PALAIS DES ÉVÊQUES,
UN DES PROJETS DU DISPOSITIF
« PETITES VILLES DE DEMAIN »**

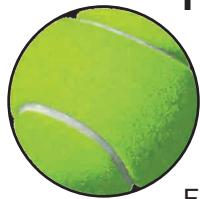
Au cours de la phase préalable d'étude avant travaux, un collectif d'habitants 'Un avenir pour mon château' avait mis

en avant le fait qu'il fallait penser certaines parties de la rénovation en ayant en tête la destination finale de l'édifice.

Aidée par le chef(fe) de projet développement territorial qui sera nommé dès ce mois de mai dans le cadre du dispositif 'Petite Ville de demain', une équipe projet va se pencher sur de nombreux projets stratégiques de revitalisation du village. Parmi eux, un concernera l'aménagement intérieur des espaces de cet édifice, en relation avec les aspects Culture, Patrimoine et Tourisme.

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB D'ISSIGEAC



Le tennis club est ouvert à tous, petits et grands. Si vous voulez nous rejoindre pour taper la balle, n'hésitez pas ! Et retrouvez nous sur notre page Facebook.

L'accès au cours de tennis est ouvert .

HORAIRES DES COURS:

Le mercredi : de 10h30 à 11h30 (5-7 ans) / de 11h30 à 12h30 (8-10 ans) / de 14h00 à 15h30 (11-15 ans)

Le vendredi : de 18h00 à 19h30 pour les hommes en compétition

Le samedi : de 14h00 à 15h30 (13-17ans) / de 16h30 à 18h00 (16-18 et femmes)

Le club s'organise pour avoir des salles en cas de mauvais temps et de terrains impraticables afin d'assurer la continuité des cours toute l'année.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre : Jean (06 81 03 83 17) / Gaëlle (06 38 59 33 42) Laurent (06 88 08 14 53)

FOYER RURAL ST LÉON - BARDOU

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Nous remercions toutes les personnes de St Léon et Bardou qui ont participé de bon coeur à l'événement en déposant des poèmes sur nos installations dans le village.

Compte tenu des mesures liées au Covid nous avons dû annuler notre troc de plantes ; nous programmerons un nouveau troc à l'automne. Au plaisir de vous retrouver une prochaine fois !



NOUVELLES INSTALLATIONS

PÂTISSERIE



LES QUATRE ANGES



Américaine d'origine, Lisa Bray, après avoir visité le bergeracois lors de ses voyages en France, a posé ses valises à Issigeac et vous accueille dans sa pâtisserie récemment ouverte.

Artisan-pâtissier, elle vous propose des produits typiquement français et incite aussi à découvrir ses créations gustatives pour le plaisir de vos papilles.



Sa devanture, discrète à son image, se situe au 35 Tour de ville. La pâtisserie est ouverte le samedi (9h -13h / 14h-18h) et le dimanche en continu (8h à 15h).

N'hésitez pas à en franchir la porte !



COACH SPORTIVE



Cécile,

coach sportive diplômée d'état vous propose du coaching avec des séances de renforcement musculaire, du cardio-training, de la gym douce, de la marche santé.

À vous de choisir : Coaching intérieur / extérieur.

Elle s'occupe de votre condition physique avec un engagement durable au travers de cours personnalisés dans la bonne humeur.

Elle se déplace dans un rayon de 30 km autour de St Léon d'Issigeac / Issigeac.

N'hésitez pas à l'appeler, la première séance est offerte ! Tél : 06 95 62 20 26

www.c-coachsante.com

ÉVÈNEMENT



DIMANCHE 20 JUIN 2021
À partir de 18 h
ISSIGEAC EN MUSIQUE

Organisé par les Amis de TOUSKIROUL

(sous réserve de la levée du confinement)

composé de 5 scènes de concerts en plein air

Au programme blue, rock, reggae...

Nos restaurateurs d'Issigeac seront là pour vendre leurs spécialités sur place dans une ambiance chaleureuse, gourmande et un cadre magnifique !

Le rendez-vous est pris ! (Tél.: 06.11.34.10.86)

ENTRÉE GRATUITE

CCPSP (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD)

MAISON À VENDRE

21 rue Sauveterre 24560 ISSIGEAC

**Située au cœur de la cité
médiévale d'Issigeac,
maison de village en pierre
à usage de bureaux
mais pouvant également
être aménagée en maison
d'habitation.**



RDC : Bureau de 13m2, salle de réunion de 44m2, cuisine, WC/lavabo, 2 débarras et rangement.

1er étage : 3 bureaux de 12m2, 17m2 et 18m2, salle de réunion de 15m2, kitchenette et wc/douche attenants.

Superficie totale : 114m2

Assainissement collectif. Radiateurs électriques.

Travaux à prévoir (isolation, électricité et plomberie)

Absence d'emplacement de stationnement mais parking à proximité.

Libre tout de suite. Idéal pour bureau, maison d'habitation.

Valeur immeuble : 142 000€ mais possibilité de location * (à définir avec le propriétaire)



Propriétaire :

Communauté de communes Portes Sud Périgord

23 av. de la Bastide - 24500 EYMET

Tél : 05 53 22 57 94



LE MOULIN DE CITOLE

Le moulin de Citole, à Sadillac, a perdu son toit depuis des années, ce qui accélère les dégradations et nécessite d'importants travaux notamment sur le fût du moulin.

- Vous êtes un particulier, un membre d'association, un élu ou un chef d'entreprise?
- Vous souhaitez participer à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine rural aux côtés de la CC Portes Sud Périgord et de l'association "Les Amis du Moulin de Citole" ?

La Fondation du Patrimoine accompagne la collectivité dans ce projet.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de faire un don :

- en ligne à l'adresse suivante: www.fondation-patrimoine.org/74176
- par chèque à l'ordre de la "Fondation du Patrimoine – Moulin de Citole". Les dons devront être adressés à la "Fondation du Patrimoine – Moulin de Citole" pour pouvoir être enregistrés et ouvrir droit à une défiscalisation.

Le montant des travaux s'élève à 435 000 euros HT.



HORAIRES
 Mardi : 14h/18h
 Mercredi : 10h/12h-14h/18h
 Vendredi : 13h30/17h30



La Médiathèque d'Issigeac vous propose un service de retrait de livres et CD

Mardi, Mercredi, Vendredi de 15h à 17h00 sur RDV

1



Je fais mon choix :
 • biblio.dordogne.fr
 • la liste que m'a envoyée la Médiathèque

2



Réception des livres à la Médiathèque, le personnel me contacte soit par mail soit par téléphone.
 Je prends rendez-vous

3



Je me présente avec mon sac et mon masque, je respecte les gestes barrières dès mon arrivée.

4



Je dépose les documents que je souhaite rendre, je récupère ma commande.

SUGGESTIONS

Vous avez repéré un livre que vous aimeriez lire, n'hésitez pas à consulter le site de la bibliothèque Départementale : <http://biblio.dordogne.fr/>
 Ou contactez directement la médiathèque d'Issigeac par mail : bibliotheque.issigeac@orange.fr ou par téléphone : 05.53.74.94.31
 Autres solutions : les passionnés de livres sur les réseaux sociaux, groupe de lecteurs sur facebook, Youtube, les chroniques de lectures réalisées par des passionnés de lectures (bloggeurs), vous donnent des idées de lectures.
 N'hésitez pas à vous rapprocher de la médiathèque d'Issigeac pour de plus amples renseignements ou bien pour réserver.

NOUVEAUTÉS ROMANS ADULTES

La Médiathèque Municipale d'Issigeac vient d'acheter des romans. Ci-dessous les couvertures et résumés de 6 d'entre eux. N'hésitez pas à les réserver.

TOUT LE LONG DU CIEL MÉLISSA DA COSTA



Petitesannonces.fr : Jeune homme de 26 ans, condamné à une espérance de vie de deux ans par un Alzheimer précoce, souhaite prendre le large pour un ultime voyage. Recherche compagnon(ne) pour partager avec moi ce dernier périple. Émile a décidé de fuir l'hôpital, la compassion de sa famille et de ses amis. À son propre étonnement, il reçoit une réponse à cette annonce. Trois jours plus tard,

devant le camping-car acheté secrètement, il retrouve Joanne, une jeune femme coiffée d'un grand chapeau noir qui a pour seul bagage un sac à dos, et qui ne donne aucune explication sur sa présence. Ainsi commence un voyage stupéfiant de beauté. À chaque détour de ce périple naissent, à travers la rencontre avec les autres et la découverte de soi, la joie, la peur, l'amitié, l'amour qui peu à peu percent la carapace de douleurs d'Émile.

UNE CHANCE SUR UN MILLIARD Gilles Legarnier

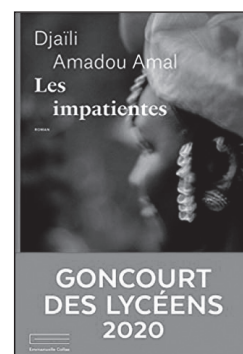


« Je venais d'avoir onze ans lorsque j'ai pris conscience de ce qu'était le destin. C'est drôle, en repensant à cette soirée et à tout ce qui m'est arrivé d'important depuis, je me dis que dans une vie, on ne voit jamais venir les événements qui vont vraiment compter. Depuis ce jour, plus personne ne m'a pris dans ses bras. Enfin, jusqu'à la semaine dernière. C'était encore pour m'annoncer une nouvelle qui allait dynamiter mon existence. Il n'y a pas que les insectes qui se prennent des coups de pantoufle. Je ne sais pas qui les donne, mais si c'est un dieu, il chausse grand. »
 À travers une histoire aussi réjouissante qu'émouvante, Gilles Legardinier nous entraîne au moment où chacun doit décider de ce qui compte réellement dans sa vie. Plus de temps à perdre. Plus question de s'égarer. Se jeter sans filet. Remettre les pendules à l'heure, dire, faire, espérer. Aimer, libre comme jamais.

LES IMPATIENTES

Djaïli Amadou Amal

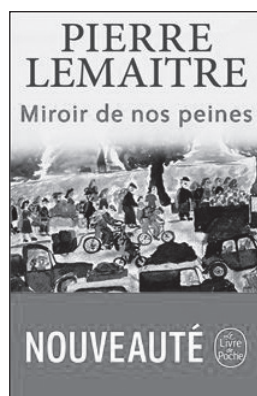
Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman polyphonique retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Safira, tandis que Hindou, sa soeur, est contrainte d'épouser son cousin. Patience ! C'est le seul et unique conseil qui leur est donné par leur entourage,



puisqu'il est impensable d'aller contre la volonté d'Allah. Comme le dit le proverbe peul : « Au bout de la patience, il y a le ciel. » Mais le ciel peut devenir un enfer. Comment ces trois femmes impatientes parviendront-elles à se libérer ? Mariage forcé, viol conjugal, consensus et polygamie : ce roman de Djaili Amadou Amal brise les tabous en dénonçant la condition féminine au Sahel et nous livre un roman bouleversant sur la question universelle des violences faites aux femmes.

MIROIR DE NOS PEINES

Pierre Lemaitre



Avril 1940. Louise, trente ans, court, nue, sur le boulevard du Montparnasse. Pour comprendre la scène tragique qu'elle vient de vivre, elle devra plonger dans la folie d'une période sans équivalent dans l'histoire où la France toute entière, saisie par la panique, sombre dans le chaos, faisant émerger les héros et les salauds, les menteurs et les lâches... Et quelques hommes de bonne volonté. Il fallait toute la verve et la générosité d'un chroniqueur

hors pair des passions françaises pour saisir la grandeur et la décadence d'un peuple broyé par les circonstances. Secret de famille, grands personnages, puissance du récit, rebondissements, burlesque et tragique... Le talent de Pierre Lemaitre, prix Goncourt pour Au revoir là-haut, est ici à son sommet.

LÀ OÙ LE BONHEUR SE RESPIRE

Sophie Tal Men



Pour Lily, apprentie parfumeuse, les parfums subliment la vie : ils nous construisent, nous éveillent et nous guident. Aussi, quand sa petite soeur Clarisse est hospitalisée à la suite d'une grave chute de cheval, Lily fera tout pour stimuler ses sens et lui redonner le goût de vivre. Sa méthode, retourner sur l'île d'Ouessant,

>>>

>>> berceau de leur enfance, à la recherche des odeurs chères à Clarisse. A l'hôpital, seul Evann, externe en médecine, soutiendra son projet fou et un lien fort naîtra entre eux. Au fil du temps, les deux complices réaliseront que c'est leurs âmes blessées qu'ils cherchent à soigner, car prendre soin des autres, c'est aussi prendre soin de soi. Dans ce nouveau roman, inspiré de son quotidien à l'hôpital comme dans Les Yeux couleur de pluie ou Va où le vent te berce, Sophie Tal Men explore avec passion l'univers des parfums et nous fait prendre le large avec une bouleversante histoire d'amour et de résilience qui nous fait du bien.

CHANGER L'EAU DES FLEURS

Valérie Perrin



Violette Toussaint est gardeminière dans une petite ville de Bourgogne. Les gens de passage et les habitués viennent se réchauffer dans sa loge où rires et larmes se mélangent au café qu'elle leur offre. Son quotidien est rythmé par leurs confidences. Un jour, parce qu'un homme et une femme ont décidé de reposer ensemble dans

son carré de terre, tout bascule. Des liens qui unissent vivants et morts sont exhumés, et certaines âmes que l'on croyait noires, se révèlent lumineuses. Après l'émotion et le succès des Oubliés du dimanche, Valérie Perrin nous fait partager l'histoire intense d'une femme qui, malgré les épreuves, croit obstinément au bonheur. Avec ce talent si rare de rendre l'ordinaire exceptionnel, Valérie Perrin crée autour de cette fée du quotidien un monde plein de poésie et d'humanité.

Un hymne au merveilleux des choses simples.

AUTRES NOUVEAUTÉS DISPONIBLES

- Les lendemains ; Mélissa Da Costa
- L'anomalie ; Hervé Le Tellier
- Betty ; Tiffany McDaniel



■ INFOS PRATIQUES DU PAYS D'ISSIGEAC

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac :
le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet.
05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole : Jean Barou,
06.25.40.16.40

CIAS (Action Sociale / CCPSP) : 05.53.22.57.94

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne
(SMD3) : 05.53.58.55.55 / courriel : smd3.fr

Service usagers : 09.71.00.84.24

École d'Issigeac : 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux : 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle : 05.53.36.93.11 (castidrole@orange.fr)

Maison de retraite Yvan Roque : 05.53.74.64.00

MSA : 08.11.65.65.66

Office du tourisme (Issigeac) : 05.53.58.79.62 / issi-
geac.tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10.
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues) : 05.81.31.85.03

SPANC (assainissement non collectif) technicien : Ma-
nuel Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@
orange.fr

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Bottary - Bouyssou, Castillonnès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

Santé

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali : 05.53.58.71.33

Bouniagues

Dr Fauconnot : 05.53.58.36.23

Médecin de garde : appeler le 15

Infirmières et infirmiers :

– **Bouniagues** :

Béatrice Lafosse et Lynda Blot : 06.71.24.00.88

Thierry Ma Tri et Lydie Moutou : 05.53.88.85.83

– **Issigeac** :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai 1945
(mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et sur
rendez vous le samedi.

Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal 06.08.05.29.92 ou
06.74.20.16.18 soins à domicile ou au cabinet sur RDV

– **Faux** :

Françoise Charrier, Sandra Gouin, Christine Mar-
tin-Werbeke, Delphine Polet : 06.88.20.28.57

– **Saint-Aubin** :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

Kinésithérapeutes :

– **Issigeac** :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan :

05.53.24.12.37

– **Bouniagues** (La Renoncie) :

Andrei et Cristina Cozma : 0619505510 / 0524105620

Courriel : andr.cozma@yahoo.com

Sophrologue :

– **Issigeac** :

Mme Cécile Coolen : 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à
domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation
(Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon : 06 87 95 64 18 / 05 53 74 98 50

Consultations individuelles au cabinet ou à domicile. Tous
publics. Relaxation, écoute et relation d'aide.

– **Bouniagues** :

Mme Fabienne Marcot : sur rendez-vous au

06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à Bouniagues.

– **St Léon d'Issigeac** :

Laura Pierre : 06.80.95.69.01.

séances individuelles à St Léon et à domicile pour adultes
et enfants. À Issigeac : ateliers collectifs hebdomadaires
pour les enfants de 6 à 12 ans sur demande

Centre de luxo-puncture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

Dhélia Marion « La Renoncie » (Bouniagues) :

05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac),
Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-
cile et sous condition : 06.61.69.36.06.

Mme Fanny Correia

Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-
cile : 06.37.42.19.99

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

Cabinet d'avocat

Maître Christophe Parier

Cabinet ouvert le samedi et le dimanche matin

Autres jours en fonction de l'activité

47 Grand Rue 24560 Issigeac / 06.08.77.44.85

Horaires des messes à Issigeac

Les dimanches 02, 09, 16 23 et 30 mai à 9h30

LES SERVICES DU PAYS D'ISSIGEAC

Mairies locales

Bardou : jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 - 12h30
05 53 61 26 61 mairie-bardou@wanadoo.fr

Boisse :lundi et jeudi 14h à 18h
05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr

Colombier :Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h
05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr

Conne de Labarde :lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h
05 53 58 32 37 mairiecampa@wanadoo.fr

Faurilles :Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h
05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr

Issigeac :lun, mar, jeu, vend : 13h30 - 17h30 / mer 9h - 13h
05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr

Monmadalès :mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00
05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr

Monmarvès :lundi de 13h30 à 18h et jeudi de 14h à 18h
05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr

Monsaguel : mer. de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h
05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr

Montaut :jeudi de 13h à 18h
05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr

Plaisance : mar. 9h-12h et 14h-18h / vendredi 9h-12h
05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr

St Aubin de Lanquais :Lundi et jeudi de 14h à 17h30
05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

St Cernin de Labarde :Mar. 14h-18h - Ven. 9h-12h30 / 16h - 18h30
05 53 24 36 80 mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr

St Léon d'Issigeac :mar. 9h à 12h et le ven. 9h à 12h
05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr

St Perdoux : mardi et vendredi de 10 h à 12 h
05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr

Ste Radegonde Roquépine :mard. 13h à 17h / ven. 8h30 à 12h30.
05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

CCPSP

23, Avenue de la Bastide 24 500 Eymet
Tél : 05 53 22 57 94
Annexe d'Issigeac : 07 chemin des écoliers
24560 Issigeac

Bureau de Poste

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert
Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-16h
Et le samedi de 9h à 12h
Levée du courrier: semaine 14h15, Samedi 11h50.
Guichet : 05.53.58.70.49 / Service distribution : 05 53 22 70 29

Agences postales

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

St Aubin de Lanquais
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30
Le samedi 10h30 à 12h30
Tel : 05 53 22 84 98

Déchèterie du pays d'Issigeac

Lundi - Mercredi - vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Issigeac, route de Villeréal / Tél. 05.53.73.34.46

Conciliateur de justice

Prochaines permanences :
Le jeudi 6 mai de 10h à 12h (mairie d'Issigeac)
Prendre rdv auprès du secrétariat : 05.53.58.70.32

Permanence Architecte des Bâtiments de France

Pas de permanence en mai

Permanence SOLIHA OPAH

(démarches d'aide à l'amélioration de son logement)
Prendre RDV par e-mail : v.piet@solih.fr
ou par tel: 06 09 43 82 42

Permanence PLIE Issigeac/Eymet

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
Mme Ixia Monseau reçoit sur rendez-vous uniquement
Courriel : i.monseau@la-cab.fr / Tel : 06.01.10.44.05

CIAS // CCPSP

Mme Nathalie Phelippeau, chargée d'accompagnement social et professionnel au CIAS Portes Sud Périgord, tient une permanence administrative dans les locaux de la Communauté de communes à Issigeac (chemin des écoliers)
le lundi de 8h30 à 12h30.
Relais CAF, aide administrative... Contact : 05 53 22 57 94

Service Social Départemental

Assistante sociale : Mme Darcq
Réfèrent insertion M. Vitrac
Reçoivent sur rendez-vous (Tél : 05.53.02.06.13)

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches quotidiennes
Permanence le lundi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Annexe d'Issigeac : Bâtiment des Services
07 chemin des écoliers 24560 Issigeac
Tel : 05.35.02.00.12 / 05.54.22.00.06

Transport

Gestion des transports par la région Nouvelle Aquitaine : 0970 870 870
transports.nouvelle-aquitaine.fr ou modalis.fr
Taxis conventionnés transport de malades assis :
Taxi Raymond, Issigeac-Faux :
05.53.61.76.74 / 06.74.84.39.39
Top taxi, Bouniagues : 06.07.02.09.75
Centre ambulancier, Issigeac : 05.53.58.73.83

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des Services
Tel : 05.53.63.32.30
N° d'appel femmes victimes de violences : 3919

POMPIER

Incendie : 18 / Urgence médicale : 15

GENDARMERIE

Issigeac: lun. et mer. 14h-18h (sauf jours fériés) 05.53.73.52.80
Sigoulès: tous les jours sauf dim et jours fériés 8h-12h et 14h-19h
Contact téléphonique : 17

SERVICE ITINERANCE

A LA MAISON DES SERVICES D'ISSIGEAC

7 chemin des écoliers le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tél. 05 35 02 00 12 / 05 54 22 00 06 franceservices.eymet@gmail.com



Murielle, 38 ans
Meaux

Sandra, agent
France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr